

# **Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne collectif**

États financiers audités et

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2020 et 2019

## Table des matières

---

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	5
Rapport de l'auditeur indépendant	5
États de la situation financière	7
États du résultat global	8
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	8
Tableaux des flux de trésorerie	9
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	10
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	11
Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études	12
Notes annexes	13
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	20
Droits au remboursement des frais de souscription (Annexe II du Tableau complémentaire I)	27

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

# Rapport de la direction sur le rendement du fonds

## Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne collectif de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse [www.cst.org](http://www.cst.org) ou le site Web de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), en appelant notre service à la clientèle au 1-877-333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études, à titre de promoteur du Régime, et Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse [cstplan@cst.org](mailto:cstplan@cst.org).

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

## Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital et les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des titres à revenu fixe du gouvernement du Canada qui sont tous gérés passivement par Gestion d'actifs CIBC Inc., conformément à des cibles de durée préétablies. Une tranche des actifs du Régime est investie conformément à un profil prévu des paiements au moyen de titres à revenu fixe du gouvernement canadien et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux.

## Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement important ayant une incidence sur le niveau global de risque.

## Résultats d'exploitation

### Rendement du Régime

Pour l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 1,7 %, par rapport au rendement de 2,7 % de l'indice de référence de notre politique de placement (l'« indice de référence ») et au rendement de 4,4 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada (l'« indice général »). Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 0,7 % tandis que les rendements de l'indice de référence et

de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, a été légèrement supérieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. Le rendement supérieur tient principalement au fait que le Régime détenait des titres à coupon générant un rendement plus élevé que l'indice de référence.

En comparaison de l'indice général, l'ancienne pondération en actions du Régime est le principal facteur ayant contribué à un rendement plus élevé que celui de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada au cours de l'exercice.

### Retour sur l'économie

Après avoir été découvert en décembre 2019, le coronavirus SARS-CoV-2 (« COVID-19 ») a été officiellement déclaré comme une pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020 et a eu une incidence négative sur la santé de millions de personnes dans le monde, ainsi que sur la situation économique de nombreuses nations. Dans le but de ralentir la propagation du virus, les pays du monde entier ont fermé leurs frontières, en plus d'ordonner la fermeture d'entreprises et d'instaurer des périodes de quarantaine. Les marchés financiers ont ensuite réagi en enregistrant une chute considérable des cours des actions, ainsi qu'une volatilité accrue et un resserrement des liquidités. Les gouvernements ont également réagi en instaurant des mesures de relance budgétaires et monétaires sans précédent dans le but d'éviter la récession, de lutter contre la hausse rapide du chômage et d'assurer le bon fonctionnement des marchés des capitaux. Les marchés se sont grandement redressés en avril et au cours des mois qui ont suivi, mais le niveau de risque demeure élevé et dépend des efforts continus qui seront déployés à l'échelle mondiale pour contenir la propagation du virus.

La Banque du Canada a mis en œuvre une série de mesures de stimulation à grande échelle, notamment en abaissant le taux de financement à un jour à trois reprises en mars, pour le porter à 0,25 %, et en achetant des titres à revenu fixe sur le marché libre afin de soutenir la liquidité. Le taux de chômage canadien a atteint un sommet de 13,7 % en mai, avant de reculer pour se situer sous la barre des 9,0 % au 31 octobre. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, même si les prix du pétrole sont demeurés nettement inférieurs aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Les niveaux d'inflation ont également diminué au cours de l'exercice, la baisse de l'activité économique et la chute des prix de l'énergie ayant fait baisser l'indice des prix à la consommation à moins de 0,5 % sur une base annualisée.

Le recul de certains rendements a donné lieu à des rendements positifs pour les titres à revenu fixe canadiens, en particulier celui de l'indice de référence obligataire universel FTSE Canada, qui a augmenté de 6,5 %. Les titres dont l'échéance est plus longue ont été favorisés par la hausse de 7,6 % enregistrée par l'indice obligataire FTSE Canada à long terme au cours de la même période. Les émissions d'obligations de sociétés et de titres à revenu fixe à plus

court terme canadiens ont inscrit des gains de 6,3 % et de 3,4 %, respectivement, pour l'indice obligataire société FTSE et l'indice obligataire FTSE Canada à court terme.

#### Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

## Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)	2020	2019	2018	2017	2016
<b>États de la situation financière</b>					
Actif total	146 624 \$	183 357 \$	261 440 \$	408 550 \$	561 079 \$
Actif net	137 115	179 385	256 566	406 053	547 639
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	(23,6)%	(30,1)%	(36,8)%	(25,9)%	(19,6)%
<b>États du résultat global</b>					
Revenu net de placement	5 948 \$	14 940 \$	2 674 \$	19 981 \$	22 249 \$
<b>États des variations de l'actif net</b>					
Paievements d'aide aux études	(19 177)\$	(31 146)\$	(39 199)\$	(37 651)\$	(37 807)\$
Subventions gouvernementales reçues, déduction faite des remboursements	2	(22)	6	169	930
Paievements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(14 910)	(21 880)	(24 449)	(14 229)	(13 597)
<b>Autres</b>					
Nombre total de parts	195 487	242 544	295 005	347 503	390 793
Variation du nombre total de parts (%)	(19,4)%	(17,8)%	(15,1)%	(11,1)%	(9,1)%

## Frais de gestion

### Frais d'administration

Des frais d'administration de 0,9 million de dollars (2019 – 1,2 million de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (les « PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 0,5 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Consultants C.S.T. inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Consultants C.S.T. inc. est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Consultants C.S.T. inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

### Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,07 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,09 %), de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

### Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2020, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 52 milliers de dollars (2019 – 89 milliers de dollars), et représentent 0,03 %, compte tenu des impôts (2019 – 0,04 %), de la valeur de marché moyenne des actifs.

## Aperçu du portefeuille du Régime

Le total de l'actif du portefeuille du Régime se compose du capital et du revenu liés à toutes les conventions de régime d'épargne-études n'ayant pas encore atteint leur date d'échéance, ainsi que des actifs à partir desquels les bénéficiaires admissibles reçoivent des PAE.

L'actif se rapportant aux subventions gouvernementales et le revenu de placement connexe sont propres à chaque bénéficiaire, et sont investis collectivement avec des fonds d'autres régimes administrés par la Fondation. Tout paiement versé aux bénéficiaires provenant de l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales

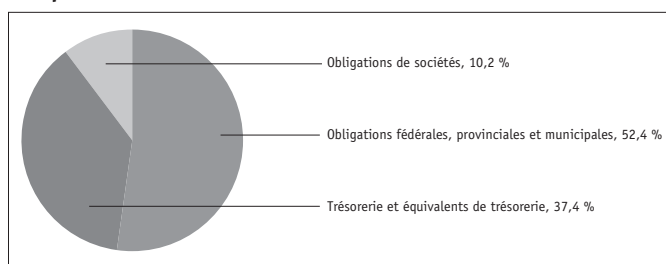
est traité comme un paiement distinct et n'est pas compris dans la valeur des PAE effectués.

Les actifs liés au remboursement des frais de souscription et le revenu de placement connexe servent à payer les droits au remboursement des frais de souscription aux bénéficiaires admissibles. Ces actifs sont investis collectivement avec des fonds d'autres régimes administrés par la Fondation. Les paiements versés aux bénéficiaires à partir d'actifs liés au remboursement des frais de souscription sont traités à titre de paiements distincts.

Le total de l'actif du portefeuille du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète uniquement le capital et le revenu. Le total de l'actif du portefeuille du Régime ne reflète pas la répartition de l'actif regroupé au sein de la subvention gouvernementale et du remboursement des frais de souscription attribuables à ce Régime.

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

### Composition de l'actif au 31 octobre 2020



Le tableau ci-dessous présente en détail les 25 principales positions acheteur du total de l'actif du portefeuille du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

Émetteur			Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
Gouvernement du Canada	- %	12 novembre 2020	4 295	7,3 %
Gouvernement du Canada	- %	4 février 2021	2 999	5,1 %
Province de la Saskatchewan	- %	28 janvier 2021	1 998	3,4 %
Gouvernement du Canada	1,50 %	1 <sup>er</sup> mai 2022	1 987	3,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55 %	15 décembre 2023	1 810	3,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35 %	15 juin 2023	1 261	2,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95 %	23 juin 2025	1 218	2,1 %
Gouvernement du Canada	0,25 %	1 <sup>er</sup> février 2023	1 199	2,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40 %	15 décembre 2022	1 095	1,9 %
Gouvernement du Canada	0,50 %	1 <sup>er</sup> septembre 2025	904	1,5 %
Gouvernement du Canada	0,25 %	1 <sup>er</sup> août 2022	800	1,4 %
La Financière Sun Life inc.	3,10 %	19 février 2026	702	1,2 %
Province du Nouveau-Brunswick	- %	26 mars 2021	681	1,2 %
Hydro One Inc.	- %	5 novembre 2020	674	1,1 %
Groupe Investors Inc.	- %	9 mai 2021	669	1,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75 %	15 juin 2022	665	1,1 %
Province de Québec	3,00 %	1 <sup>er</sup> septembre 2023	643	1,1 %
Province de l'Ontario	1,75 %	8 septembre 2025	627	1,1 %
Province de l'Ontario	3,50 %	2 juin 2024	551	0,9 %
Province du Nouveau-Brunswick	- %	3 juin 2021	547	0,9 %
Hydro-Québec	- %	15 avril 2021	546	0,9 %
Province de l'Ontario	2,60 %	8 septembre 2023	530	0,9 %
Gouvernement du Canada	0,25 %	1 <sup>er</sup> avril 2024	499	0,8 %
Province de l'Ontario	2,60 %	2 juin 2025	487	0,8 %
Gouvernement du Canada	0,50 %	1 <sup>er</sup> mars 2022	462	0,8 %

25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime

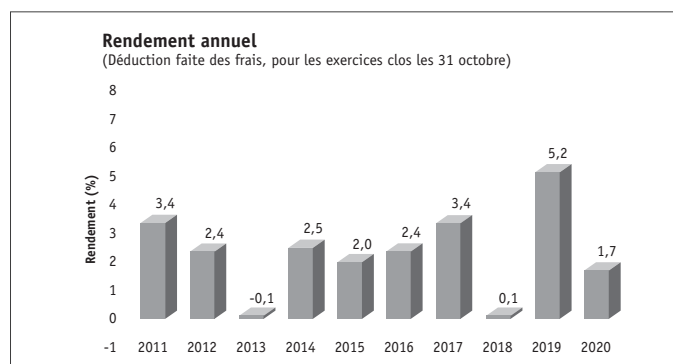
47,2 %

## Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total de l'actif du portefeuille du Régime et ils ne reflètent pas le rendement de placement de l'actif provenant des subventions gouvernementales et des droits au remboursement des frais de vente. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

### Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-dessous indique le rendement annuel du total de l'actif du portefeuille du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2020. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total de l'actif du portefeuille du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



### Rendements composés annuels

Dans la foulée de la mise à jour de la stratégie de placement à l'exercice 2020, l'indice de référence du Régime a été modifié en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019, pour correspondre à 50 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada majoré de 50 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, y compris des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada est basé sur le rendement quotidien moyen des bons du Trésor à 91 jours.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total de l'actif du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2020.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Rendement net du Régime*</b>	<b>1,7</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>
<b>Rendement de l'indice de référence</b>	<b>2,7</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>
<b>Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada</b>	<b>4,4</b>	<b>2,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>

\* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 0,7 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation du présent rapport.

# Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne collectif (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



**Sherry J. MacDonald, CPA, CA**  
Présidente et chef de la direction



**Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA**  
Chef des finances

Toronto (Ontario)  
Le 15 décembre 2020

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne collectif de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2020 et 2019, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto (Ontario)  
Le 15 décembre 2020



# États de la situation financière

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 172 \$	28 748 \$
Placements (note 4 et Tableau complémentaire I)	118 941	151 142
Produits à recevoir et autres débiteurs	5 511	3 467
	<b>146 624</b>	<b>183 357</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs pour les titres achetés	7 284	1 907
Créditeurs et charges à payer	2 225	2 065
	<b>9 509</b>	<b>3 972</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>137 115</b>	<b>179 385</b>
<b>Représenté par :</b>		
<b>Fonds non discrétionnaires</b>		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	30 629	47 909
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	26 998	37 303
Subventions gouvernementales	32 285	40 853
Revenu tiré des subventions gouvernementales	32 586	37 926
Droits au remboursement des frais de souscription (note 8)	14 637	14 656
Fonds général (note 7)	(925)	–
<b>Profits latents</b>	<b>905</b>	<b>738</b>
	<b>137 115 \$</b>	<b>179 385 \$</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA  
Administratrice

# États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
<b>Produits</b>		
Intérêts	2 674 \$	4 642 \$
Profits réalisés à la vente de placements	1 141	7 180
Variation des profits latents	1 702	2 824
Dividendes	1 518	1 809
	<b>7 035</b>	<b>16 455</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration et frais de tenue de compte <i>[note 3a)]</i>	909	1 217
Frais de gestion de portefeuille	123	205
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	52	89
Honoraires du comité d'examen indépendant	3	4
	<b>1 087</b>	<b>1 515</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations</b>	<b>5 948 \$</b>	<b>14 940 \$</b>

# États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice</b>	<b>179 385 \$</b>	<b>256 566 \$</b>
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	5 948	14 940
Transferts à des régimes internes et externes	(1 709)	(6 633)
	<b>4 239</b>	<b>8 307</b>
<b>Encaissements</b>		
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	2	-
<b>Décaissements</b>		
Diminution nette des dépôts des souscripteurs <i>(Tableau complémentaire II)</i>	(10 305)	(27 699)
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	-	(22)
Paievements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(19 177)	(31 146)
Subventions gouvernementales	(14 910)	(21 880)
Remboursement des frais de souscription	(1 001)	(3 397)
Remboursement de produits	(1 118)	(1 344)
<b>Total des paievements aux bénéficiaires</b>	<b>(36 206)</b>	<b>(57 767)</b>
<b>Encaissements moins décaissements</b>	<b>(46 509)</b>	<b>(85 488)</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>(42 270)</b>	<b>(77 181)</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice</b>	<b>137 115 \$</b>	<b>179 385 \$</b>

# Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	5 948 \$	14 940 \$
Encaissement net provenant des transactions de placement	40 421	113 023
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(1 141)	(7 180)
Variation des profits latents	(1 702)	(2 824)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(2 038)	1 954
(Augmentation) diminution des subventions gouvernementales à recevoir	(6)	-
Augmentation des créiteurs et charges à payer	160	17
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>41 642</b>	<b>119 930</b>
<b>Activités de financement</b>		
Transferts à des régimes internes et externes	(1 709)	(6 633)
Subventions gouvernementales nettes reçues (remboursées)	2	(22)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs ( <i>Tableau complémentaire II</i> )	(10 305)	(27 699)
Paielements aux bénéficiaires	(36 206)	(57 767)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(48 218)</b>	<b>(92 121)</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(6 576)</b>	<b>27 809</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice</b>		
Trésorerie	1 913	(318)
Équivalents de trésorerie	26 835	1 257
	<b>28 748</b>	<b>939</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>		
Trésorerie	1 975	1 913
Équivalents de trésorerie	20 197	26 835
	<b>22 172</b>	<b>28 748</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>		
Impôt déduit à la source	-	-
Produits d'intérêts reçus	3 007	5 297

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)		
<b>Obligations</b>						<b>Obligations (suite)</b>							
<b>Fédérales – 34,3 %</b>						<b>Provinciales – 17,6 % (suite)</b>							
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	650	665	650	Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	100	100	100		
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	1 050	1 095	1 071					10 348	10 274		
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	1 200	1 261	1 214	<b>Municipales – 0,7 %</b>							
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 700	1 810	1 757	Ville de Toronto	3,90	29 sept. 2023	200	219	213		
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	200	217	211	Municipal Finance Authority of British Columbia	2,15	1 <sup>er</sup> déc. 2022	200	207	195		
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	300	315	315					426	408		
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	1 200	1 218	1 215	<b>De sociétés – 10,0 %</b>							
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	4 300	4 298	4 301	Banque de Montréal	3,32	1 <sup>er</sup> juin 2026	350	355	356		
Gouvernement du Canada	–	10 déc. 2020	100	100	100	Banque de Montréal	2,57	1 <sup>er</sup> juin 2027	55	56	55		
Gouvernement du Canada	–	4 févr. 2021	3 000	2 999	2 999	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	100	100	100		
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> mars 2022	460	462	448	Canadian Natural Resources Limited	3,31	11 févr. 2022	150	154	153		
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> mai 2022	1 950	1 987	1 989	Canadian Western Bank	2,83	14 mars 2022	300	303	303		
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> août 2022	800	800	800	Banque HSBC Canada	2,45	29 janv. 2021	300	301	301		
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> sept. 2022	400	406	391	Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	50	51	50		
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> févr. 2023	1 200	1 199	1 199	Hydro One Inc.	–	5 nov. 2020	675	674	674		
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> avril 2024	500	499	499	Hydro-Québec	–	15 avril 2021	560	546	546		
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> sept. 2025	900	904	906	Intact Corporation financière	4,70	18 août 2021	300	309	314		
				20 235	20 065	Inter Pipeline Ltd.	3,78	30 mai 2022	55	57	57		
<b>Provinciales – 17,6 %</b>						Groupe Investors Inc.	–	9 mai 2021	693	669	669		
Province de l'Alberta	2,65	1 <sup>er</sup> sept. 2023	300	318	309	Groupe Investors Inc.	–	9 mai 2022	113	106	106		
Province de l'Alberta	2,35	1 <sup>er</sup> juin 2025	200	214	214	John Deere Financial Inc.	2,05	13 mai 2022	100	100	100		
Province de la Colombie-Britannique	3,30	18 déc. 2023	200	217	213	Banque Laurentienne du Canada	2,75	22 avril 2021	250	252	251		
Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	200	219	220	Société Financière Manuvie	2,08	26 mai 2022	50	51	50		
Province du Manitoba	3,30	2 juin 2024	200	219	214	Banque Nationale du Canada	2,11	18 mars 2022	200	201	201		
Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	150	161	161	Fonds de placement immobilier RioCan	2,19	9 avril 2021	250	251	250		
Province du Nouveau-Brunswick	–	26 mars 2021	700	681	681	SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,76	23 juin 2021	300	303	302		
Province du Nouveau-Brunswick	–	3 juin 2021	565	547	547	La Financière Sun Life inc.	3,10	19 févr. 2026	700	702	707		
Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	200	212	201	Teranet Holdings L.P.	4,81	16 déc. 2020	107	107	110		
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	17 avril 2022	150	142	142	VW Credit Canada Inc.	2,90	29 mars 2021	250	252	252		
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,95	2 juin 2022	200	205	197					5 900	5 907		
Province de la Nouvelle-Écosse	–	2 juin 2022	175	174	166	<b>Total des placements à revenu fixe – 62,6 %</b>					<b>36 909</b>	<b>36 654</b>	
Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	100	104	105	<b>Total des placements – 62,6 %</b>					<b>36 909</b>	<b>36 654</b>	
Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	375	398	384	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 37,4 %</b>					<b>22 067</b>	<b>22 067</b>	
Province de l'Ontario	2,60	8 sept. 2023	500	530	527	<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>					<b>58 976</b>	<b>58 721</b>	
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	500	551	549	<b>Répartition des placements (note 4)</b>							
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	450	487	488	<b>Subventions gouvernementales (annexe I)</b>						66 555	63 331
Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	600	627	628	<b>Droits au remboursement des frais de souscription (annexe II)</b>						15 477	14 572
Province de Québec	–	9 avril 2021	400	400	400	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexes I et II)</b>						105	105
Province de Québec	–	21 sept. 2021	357	344	344	<b>Total du fonds de placement</b>					<b>141 113</b>	<b>136 729</b>	
Province de Québec	–	21 mars 2022	145	138	138	<b>Représenté par :</b>							
Province de Québec	3,00	1 <sup>er</sup> sept. 2023	600	643	628	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>						22 172	
Province de Québec	3,75	1 <sup>er</sup> sept. 2024	300	336	336	<b>Placements, à la juste valeur</b>						118 941	
Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2025	350	383	384							<b>141 113</b>	
Province de la Saskatchewan	–	28 janv. 2021	2 000	1 998	1 998								

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des parts, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne collectif par année d'admissibilité.

Année d'admissibilité	N <sup>bre</sup> de parts à l'ouverture	Rentrées de parts <sup>1</sup>	Sorties de parts <sup>2</sup>	N <sup>bre</sup> de parts à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé <sup>3</sup>
2019 et avant 2019	241 956	289	47 459	194 786	26 260 \$	30 182 \$
2020	335	61	–	396	389	228
2021	94	39	–	133	127	84
2022	54	9	–	63	106	73
2023	30	3	1	32	49	16
2024	18	–	–	18	13	5
2025 et après	57	2	–	59	54	41
<b>TOTAL</b>	<b>242 544</b>	<b>403</b>	<b>47 460</b>	<b>195 487</b>	<b>26 998 \$</b>	<b>30 629 \$</b>

1. Les rentrées de parts comprennent les parts transférées au Régime.

2. Les sorties de parts comprennent les parts résiliées, les parts transférées du Régime et les parts liées aux paiements d'aide aux études.

3. Le revenu cumulé représente à la fois le revenu attribué aux comptes des souscripteurs et le revenu détenu pour le versement futur de paiements d'aide aux études.

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2020	2019
Paiements des souscripteurs	54 \$	55 \$
Principaux transferts interrégimes	(4 263)	(7 753)
Frais de tenue de compte	(22)	(26)
Remboursement du capital	(6 074)	(19 975)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs	(10 305)	(27 699)
<b>Solde, au début de l'exercice</b>	<b>37 303</b>	<b>65 002</b>
<b>Solde, à la fin de l'exercice</b>	<b>26 998 \$</b>	<b>37 303 \$</b>

# Tableau complémentaire III – Paiements d'aide aux études

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Les tableaux suivants présentent le montant total en dollars des paiements par exercice, ainsi que le nombre de parts admissibles payées et le montant des paiements d'aide aux études par année d'admissibilité.

<b>Paiements d'aide aux études</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Paiements d'aide aux études</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Paiements pour l'année considérée	<b>4 453 \$</b>	8 366 \$	Non discrétionnaires	<b>19 177 \$</b>	31 146 \$
Paiements différés	<b>14 704</b>	22 716			
Paiements anticipés	<b>20</b>	64			
	<b>19 177 \$</b>	31 146 \$			

	<b>Nombre de parts de paiements d'aide aux études</b>				<b>Montant des paiements d'aide aux études par part</b>			
	<b>Année d'admissibilité</b>				<b>Année d'admissibilité</b>			
	<b>2020</b>	2019	2018	2017	<b>2020</b>	2019	2018	2017
Premier	<b>72,6</b>	262,5	12 704,1	27 852,2	<b>171 \$</b>	160	141	129
Deuxième	<b>82,7</b>	14 193,9	28 382,0		<b>198</b>	151	178	
Troisième		<b>7 312,9</b>	40 692,8		<b>175</b>	156		
Quatrième			<b>15 803,7</b>		<b>199</b>			

# Notes annexes

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne collectif de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1<sup>er</sup> septembre 1991. Le Régime n'est plus en vente depuis juin 2001. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCÉE »), le Bon d'études canadien (le « BEC ») et l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions

gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

## Note 2. Principales méthodes comptables

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 décembre 2020.

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs financiers et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Le Régime classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des passifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et de ces passifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et des passifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les variations ultérieures de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Variation des profits (pertes) latent(e)s dans les états du résultat global. Lorsqu'un actif financier ou un passif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est vendu, l'écart entre le produit de la vente et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale du titre est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements dans les états du résultat global.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée de tout coût additionnel directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur. Les produits d'intérêts, y compris l'amortissement des surcotes et des décotes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts. Les gains ou les pertes de valeur comptabilisés à l'égard des titres au coût amorti sont comptabilisés dans les états du résultat global. Lorsqu'un instrument de créance évalué au coût amorti est vendu, l'écart entre le produit de la vente et le coût amorti du titre au moment de la vente est comptabilisé dans le poste

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements dans les états du résultat global.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>
Placements, au coût amorti	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti <sup>iii)</sup>
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti <sup>iii)</sup>

<sup>i)</sup> Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction.

<sup>ii)</sup> Les actifs financiers classés au coût amorti, y compris les instruments de créance et les actifs financiers non dérivés, sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et au moment de l'acquisition ne sont pas acquis principalement à des fins de transaction. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<sup>iii)</sup> Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

### e) Évaluation des placements

Les placements incluent les montants des placements à la juste valeur et au coût amorti.

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en Bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours

acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

Les placements dans des fonds communs utilisés en vue du paiement des droits au remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») dont il est question à la note 8 sont évalués aux valeurs liquidatives des fonds communs à la date d'évaluation, étant donné que celles-ci représentent la valeur que le Régime pourrait recevoir à la suite du rachat des parts qu'il détient dans les fonds communs.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

### f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

### g) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription ont été déduits des dépôts des souscripteurs et perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

### h) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

### i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

### j) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.



# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

### j) Change (suite)

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

### k) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Les estimations, les hypothèses et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont ceux qui sont utilisés pour l'évaluation des droits au RFS. D'autres renseignements sur l'évaluation des droits au RFS sont présentés à la note 8b).

## Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

### a) Administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité d'administrer le Régime. La convention est renouvelable annuellement le 1<sup>er</sup> novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci, ainsi que des placements utilisés pour financer les droits au RFS (le « Fonds de RFS »).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, un montant de 909 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2019 – 1 217 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à 68 \$ (2019 – 85 \$).

Les frais de souscription ont été versés par les souscripteurs et déduits de leurs cotisations. Conformément à la convention de distribution, la Fondation a convenu de verser une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de s'acquitter des paiements

des droits au RFS à la date de leur échéance. Il revient à la Fondation de verser aux bénéficiaires du Régime les remboursements de frais de souscription promis. Toute insuffisance dans les actifs pour s'acquitter des paiements des droits au RFS sera financée par la Fondation (se reporter à la note 8).

### b) Paiements pour le financement du déficit du RFS versés par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, la Fondation a versé des paiements pour le financement du déficit de néant (2019 – néant) au Fonds de RFS [se reporter à la note 8b)].

### c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, le Régime a comptabilisé une charge de 3 \$ (2019 – 4 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2020 s'élevaient à néant (2019 – néant).

### d) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 28 \$ (2019 – 33 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 8 \$ payable à C.C.S.T. au 31 octobre 2020 (2019 – néant à recevoir de C.C.S.T.) relativement à ces charges.

## Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans les annexes I et II de ce tableau, qui sont expliquées ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime d'épargne collectif et du Régime Avantage CST (auparavant le Régime d'épargne collectif de 2001) équivalant à 100 % des frais de souscription versés sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'Annexe II du Tableau complémentaire I). Les avoirs et le revenu du Fonds de RFS sont attribués au Régime en fonction de sa quote-part des droits au RFS.

Les restrictions relatives aux normes générales de placement incluses dans la politique nationale n° 15 des Autorités canadiennes

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 4. Avoirs investis (suite)

en valeurs mobilières ne s'appliquent pas aux actifs détenus dans le Fonds de RFS.

## Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

### a) Risque du marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	29 %	25 %
De 1 an à 3 ans	12 %	13 %
De 3 à 5 ans	9 %	12 %
Plus de 5 ans	28 %	28 %
<b>Total des titres de créance</b>	<b>78 %</b>	<b>78 %</b>

Au 31 octobre 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 141 113 \$ (2019 – 179 890 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 3 980 \$ (2019 – 5 360 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 4 590 \$ (2019 – 4 600 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les FNB du Régime et le portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, ainsi que le Fonds de RFS, qui représentent 22 % (2019 – 22 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2020. Le risque lié à la composante actions du Fonds de RFS est géré par la sélection des titres et par une gestion active de la part des gestionnaires externes dans les limites stipulées dans les politiques de placement approuvées et les mandats.

Au 31 octobre 2020, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 310 \$ (2019 – 370 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### b) Risque de crédit (suite)

principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	Le 31 octobre 2020		Le 31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	13 %	17 809 \$	14 %	24 928 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	22 %	30 796	25 %	44 065
A/A(élevée)/A(faible)	19 %	26 415	23 %	41 999
BBB	7 %	9 790	6 %	11 543
R-1	15 %	21 806	8 %	14 110
Non noté à court terme	2 %	3 427	2 %	3 671
<b>Total des titres de créance</b>	<b>78 %</b>	<b>110 043 \$</b>	<b>78 %</b>	<b>140 316 \$</b>

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires incluant les droits au RFS. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an. La Fondation verse une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de rembourser les montants des droits au RFS à la date de leur échéance.

### d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le

Régime détient des fonds communs d'actions étrangères et des FNB qui représentent 20 % (2019 – 18 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 290 \$ (2019 – 330 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

## Note 7. Fonds général et dons versés par la Fondation

La Fiducie canadienne de bourses d'études des Régimes d'épargne collectifs (la « Fiducie des Régimes d'épargne collectifs ») est une fiducie légale qui inclut le Régime d'épargne collectif et le Régime Avantage CST (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs qui obtient son revenu des sources suivantes :

- des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions des souscripteurs et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur convention avant l'échéance;
- du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration des conventions;
- des paiements de capital et de revenu non réclamés.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE pour des étudiants admissibles dans l'un ou l'autre des régimes de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs.

Les dons versés par la Fondation représentent un fonds commun discrétionnaire qui est partagé entre les Régimes. Ces fonds sont utilisés pour compléter les PAE lorsque le solde du Fonds général est épuisé. Le montant est réparti annuellement entre les Régimes, en fonction des paiements prévus pour chaque Régime.

Les encaissements et décaissements du Fonds général qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019 sont les suivants :

	2020	2019
<b>Encaissements</b>		
Revenu de placement net	449 \$	2 074 \$
Transfert du Fonds commun de bourses d'études	–	1 244
<b>Décaissements</b>		
Paievements d'aide aux études	(1 374)	(3 318)
(Insuffisance) excédent des encaissements sur les décaissements	–	–
<b>Solde, au début de l'exercice</b>	–	–
<b>Solde, à la fin de l'exercice</b>	<b>(925)\$</b>	<b>– \$</b>

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 7. Fonds général et dons versés par la Fondation (suite)

Les encaissements et les décaissements au titre des dons versés par la Fondation qui figurent dans les états financiers du Régime pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019 sont les suivants :

	2020	2019
<b>Décaissements</b>		
Paiements d'aide aux études	– \$	(448)\$
<b>Solde, au début de l'exercice</b>	–	448
<b>Solde, à la fin de l'exercice</b>	– \$	– \$

## Note 8. Remboursement des frais de souscription

### a) Droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime rembourse les frais de souscription aux bénéficiaires à partir du Fonds de RFS, qui totalise 100 % des frais de souscription versés. Les droits au RFS sont versés avec le premier versement de PAE aux bénéficiaires admissibles. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 était de 1 001 \$ (2019 – 3 397 \$).

Au 31 octobre 2020, le montant des droits au RFS de 14 637 \$ (2019 – 14 656 \$), indiqué dans les états de la situation financière, représentait le coût moyen des placements du Régime dans le Fonds de RFS de 14 600 \$ (2019 – 14 660 \$), ajusté pour tenir compte des fonds devant être transférés aux (provenant des) placements directs du Régime de 20 \$ (2019 – (25) \$) pour les paiements du RFS faits aux bénéficiaires durant la période, majoré des intérêts courus de 17 \$ (2019 – 21 \$). La juste valeur des placements dans le Fonds de RFS au 31 octobre 2020, compte tenu de ce qui précède, se chiffrait à 15 542 \$ (2019 – 15 398 \$). Le Fonds de RFS comprend des placements à la juste valeur de 15 477 \$ et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 28 \$, qui sont présentés dans les états de la situation financière. L'écart entre la valeur actualisée des droits au RFS et la juste valeur du Fonds de RFS n'est pas comptabilisé dans les états financiers du Régime.

### b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription

Deux évaluations distinctes sont effectuées à l'égard des droits au RFS. En premier lieu, sur une base annuelle, une évaluation des droits au RFS est préparée en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. Cette évaluation est utilisée pour estimer la situation de capitalisation courante des droits au RFS. La valeur actualisée des droits au RFS est déterminée en utilisant les taux de rendement des placements à long terme prévus et est fondée sur la politique de placement pour le Fonds de RFS, comme il est expliqué au paragraphe i) ci-dessous.

En deuxième lieu, une évaluation actuarielle est effectuée au minimum tous les deux ans afin de déterminer le caractère

suffisant des actifs dans le Fonds de RFS et la pertinence de la politique de financement pour répondre aux exigences relatives aux droits au RFS dans les années à venir. Cette évaluation utilise les taux de rendement des placements à long terme prévus qui sont établis par la direction pour calculer la valeur actualisée des droits au RFS et pour projeter la croissance des actifs du Fonds de RFS afin de s'assurer que les droits au RFS futurs seront entièrement financés, tel qu'il est établi au paragraphe ii) ci-dessous.

### i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations

Les hypothèses utilisées pour évaluer les droits au RFS illustrent la meilleure estimation de la direction des paiements futurs aux bénéficiaires et incluent des hypothèses à la fois économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation de conventions avant l'échéance et la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement des PAE. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation, qui correspond au taux de rendement des placements à long terme prévu du Fonds de RFS fondé sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation, soit 5,1 % au 31 octobre 2020 (2019 – 5,4 %). Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, les hypothèses pourraient également changer, ce qui pourrait entraîner une variation significative de la valeur actuelle des droits au RFS.

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2020	2019
Valeur actualisée des droits au RFS	4 006 \$	5 468 \$
Juste valeur du Fonds de RFS [note 8a)]	15 505	15 402
<b>Partie surcapitalisée des droits au RFS</b>	<b>11 499 \$</b>	<b>9 934 \$</b>

Une diminution ou augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actuelle des droits au RFS de 55 \$ ou de 52 \$, respectivement (2019 – 70 \$ ou 67 \$, respectivement).

### ii) Évaluation actuarielle

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime a été effectuée en fonction des actifs et des obligations au 31 octobre 2018. Cette évaluation incluait des hypothèses à propos de la meilleure estimation de la direction relativement à la résiliation de conventions avant l'échéance et à la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement de PAE. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle des droits au RFS était fondé sur le taux de rendement des placements à long terme prévu de 5,3 %, ce qui s'est traduit par une obligation entièrement capitalisée. La Fondation a la responsabilité de verser aux bénéficiaires du Régime un remboursement de frais de souscription promis. Des exigences de capitalisation ont été établies par la Fondation pour s'assurer que les actifs sont suffisants pour répondre aux exigences futures de droits au RFS en utilisant les taux de rendement à long terme prévus, en se fondant sur la politique de placement

# Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

## Note 8. Remboursement des frais de souscription (suite)

### b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription (suite)

#### ii) Évaluation actuarielle (suite)

approuvée par le comité de placement de la Fondation pour projeter la croissance de l'actif du Fonds de RFS. Toute insuffisance dans les actifs détenus pour s'acquitter du paiement des droits au RFS sera financée par la Fondation.

La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en 2021 et sera fondée sur les actifs et les obligations au 31 octobre 2020.

## Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie du classement des instruments financiers. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur si les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

### Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2020

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>Total de la juste valeur</b>
<b>Actifs financiers</b>					
Équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	– \$	20 197 \$	20 197 \$	<b>20 197 \$</b>	<b>20 197 \$</b>
Placements	108 619	10 322	10 440	<b>118 941</b>	<b>119 059</b>
Autres actifs <sup>2</sup>	–	5 511	5 511	<b>5 511</b>	<b>5 511</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Autres passifs <sup>3</sup>	– \$	9 509 \$	9 509 \$	<b>9 509 \$</b>	<b>9 509 \$</b>

### Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2019

	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>Total de la juste valeur</b>
<b>Actifs financiers</b>					
Équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	– \$	26 835 \$	26 835 \$	<b>26 835 \$</b>	<b>26 835 \$</b>
Placements	104 882	46 260	46 248	<b>151 142</b>	<b>151 130</b>
Autres actifs <sup>2</sup>	–	3 467	3 467	<b>3 467</b>	<b>3 467</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Autres passifs <sup>3</sup>	– \$	3 972 \$	3 972 \$	<b>3 972 \$</b>	<b>3 972 \$</b>

1. La trésorerie et les soldes bancaires de 1 975 \$ (2019 – 1 913 \$) ont été exclus.
2. Les autres actifs se composent des débiteurs pour les titres vendus, des produits à recevoir et autres débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.
3. Les autres passifs se composent des créditeurs pour les titres achetés et des créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	77 549 \$	– \$	<b>77 549 \$</b>
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	31 070	–	–	<b>31 070</b>
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>31 070 \$</b>	<b>77 549 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>108 619 \$</b>

### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	65 415 \$	– \$	<b>65 415 \$</b>
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	39 467	–	–	<b>39 467</b>
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>39 467 \$</b>	<b>65 415 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>104 882 \$</b>

# Subventions gouvernementales

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Fédérales – 9,6 %</b>						<b>Fédérales – 9,6 % (suite)</b>					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	589	595	584	Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> mars 2025	1 945	2 020	2 020
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	688	698	688	Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> juin 2025	1 917	2 083	2 088
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	1 243	1 272	1 249	Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> sept. 2025	1 692	1 700	1 702
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	6 535	6 818	6 804	Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> mars 2026	1 800	1 780	1 784
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	487	512	487	Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2026	738	783	734
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	1 398	1 475	1 478	Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	882	913	859
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	1 216	1 295	1 217	Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> juin 2028	1 381	1 533	1 452
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	800	868	849	Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	471	537	532
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	6 017	6 318	6 020	Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> juin 2030	3 471	3 659	3 688
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	6 000	6 506	6 288	Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> déc. 2030	1 800	1 761	1 765
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	1 045	1 061	1 057	Gouvernement du Canada	5,75	1 <sup>er</sup> juin 2033	1 200	1 910	1 807
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	2 458	2 616	2 624	Gouvernement du Canada	5,00	1 <sup>er</sup> juin 2037	222	361	333
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	823	878	813	Gouvernement du Canada	4,00	1 <sup>er</sup> juin 2041	1 250	1 926	1 750
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	4 660	5 121	4 981	Gouvernement du Canada	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2045	506	762	739
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	238	263	237	Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> déc. 2048	2 066	2 812	2 822
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	514	579	509	Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> déc. 2051	1 970	2 349	2 418
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	734	832	733	Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> déc. 2064	800	1 208	948
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	682	746	698	Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 <sup>er</sup> juin 2033	150	189	176
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	1 831	1 948	1 896	Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 <sup>er</sup> déc. 2045	1 500	2 042	1 801
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	375	529	472	Labrador-Island Link Funding Trust	3,85	1 <sup>er</sup> déc. 2053	100	145	126
Gouvernement du Canada	–	12 nov. 2020	1 915	1 913	1 913	Muskkrat Falls Funding Trust	3,83	1 <sup>er</sup> juin 2037	1 350	1 757	1 501
Gouvernement du Canada	–	26 nov. 2020	6 375	6 372	6 372	Muskkrat Falls Funding Trust	3,86	1 <sup>er</sup> déc. 2048	150	207	186
Gouvernement du Canada	–	10 déc. 2020	7 000	6 997	6 997					143 225	140 495
Gouvernement du Canada	–	7 janv. 2021	35 730	35 719	35 719	<b>Provinciales – 34,1 %</b>					
Gouvernement du Canada	–	21 janv. 2021	175	175	175	Province de l'Alberta	2,35	1 <sup>er</sup> juin 2025	1 925	2 057	1 973
Gouvernement du Canada	–	4 févr. 2021	525	525	525	Province de l'Alberta	4,45	15 déc. 2025	1 785	2 095	2 052
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> mars 2022	1 732	1 739	1 733	Province de l'Alberta	2,20	1 <sup>er</sup> juin 2026	8 947	9 537	9 097
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> mai 2022	752	766	768	Province de l'Alberta	2,55	1 <sup>er</sup> juin 2027	10 716	11 670	11 311
Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> juin 2022	1 399	1 455	1 449	Province de l'Alberta	2,90	1 <sup>er</sup> déc. 2028	8 014	8 968	8 454
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> août 2022	800	800	799	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	1 900	2 127	1 975
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> sept. 2022	2 390	2 424	2 326	Province de l'Alberta	2,05	1 <sup>er</sup> juin 2030	17 668	18 406	18 344
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> nov. 2022	800	800	799	Province de l'Alberta	3,50	1 <sup>er</sup> juin 2031	175	206	185
Gouvernement du Canada	1,75	1 <sup>er</sup> mars 2023	1 196	1 237	1 195	Province de l'Alberta	3,90	1 <sup>er</sup> déc. 2033	1 100	1 356	1 223
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2023	1 170	1 208	1 155	Province de l'Alberta	3,45	1 <sup>er</sup> déc. 2043	1 150	1 362	1 198
Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2023	1 565	1 641	1 620	Province de l'Alberta	3,30	1 <sup>er</sup> déc. 2046	776	903	794
Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> mars 2024	1 268	1 350	1 328	Province de l'Alberta	3,05	1 <sup>er</sup> déc. 2048	1 104	1 239	1 192
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> avril 2024	1 800	1 795	1 796	Province de l'Alberta	3,10	1 <sup>er</sup> juin 2050	1 821	2 074	1 926
Gouvernement du Canada	2,50	1 <sup>er</sup> juin 2024	1 800	1 941	1 924	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 000	2 194	2 075
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> sept. 2024	958	1 001	987	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	3 598	3 885	3 685
						Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	4 901	5 395	5 178
						Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	1 622	1 849	1 792
						Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 464	4 357
						Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	10 452	11 275	11 265
						Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 418	4 234
						Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	420	592	516

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Subventions gouvernementales (suite)

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 34,1 % (suite)</b>						<b>Provinciales – 34,1 % (suite)</b>					
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 932	1 685	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	264	263	263
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	600	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 492	2 377
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	302	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	580	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 650	1 471
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	740	879	851	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	388	376	383
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 519	1 462	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 <sup>er</sup> juin 2027	1 762	1 878	1 759
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 981	4 744	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2030	2 370	2 487	2 416
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 403	4 143	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 <sup>er</sup> juin 2033	1 275	1 859	1 656
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	2 949	3 330	3 114	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 <sup>er</sup> juin 2042	2 100	2 890	2 442
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	3 581	3 991	3 948	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 <sup>er</sup> juin 2045	500	608	548
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	839	756	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 <sup>er</sup> déc. 2051	171	204	204
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	766	806	801	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	795	599
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	725	688	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	9 256	9 675	9 624
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	1 800	2 360	2 005	Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 546	4 537
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	685	590	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	26 278	28 432	27 093
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	119	100	Province de l'Ontario	1,85	1 <sup>er</sup> févr. 2027	475	501	474
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	465	414	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	32 427	35 673	33 943
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	437	393	Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 587	1 605
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	192	159	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	3 232	3 232	3 241
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	438	522	507	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	27 327	30 791	29 841
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	47	44	47	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	16 025	22 609	22 128
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 273	1 217	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	23 886	26 654	25 776
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	1 859	2 007	1 977	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	22 799	24 157	24 303
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 102	1 041	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	1 863	1 848	1 861
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 187	2 102	Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	175	256	243
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	2 375	3 499	3 245
Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	147	114	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	775	1 155	1 073
Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 337	1 183	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	1 060	1 483	1 257
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	350	311	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	1 815	2 556	2 198
Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 150	1 390	1 159	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	625	898	771
Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	550	687	604
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	237	271	231	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	2 125	2 652	2 205
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	95	108	108	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	4 213	4 837	4 319
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 645	3 443	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	897	1 018	893
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	463	466	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	3 313	3 838	3 565
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 155	2 040	Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	1 772	1 972	1 952
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 546	2 428	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	1 407	1 334	1 404
						Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 <sup>er</sup> déc. 2051	101	107	101
						Province de Québec	5,35	1 <sup>er</sup> juin 2025	1 000	1 204	1 164
						Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2025	5 000	5 470	5 238
						Province de Québec	2,50	1 <sup>er</sup> sept. 2026	7 579	8 276	7 925
						Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2027	13 789	15 369	14 695
						Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2028	24 425	27 381	25 814
						Province de Québec	2,30	1 <sup>er</sup> sept. 2029	13 027	14 167	13 356
						Province de Québec	6,00	1 <sup>er</sup> oct. 2029	2 400	3 348	3 190
						Province de Québec	1,90	1 <sup>er</sup> sept. 2030	20 952	21 975	22 182

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Subventions gouvernementales (suite)

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 34,1 % (suite)</b>						<b>Municipales – 1,3 % (suite)</b>					
Province de Québec	6,25	1 <sup>er</sup> juin 2032	325	486	455	Municipal Finance					
Province de Québec	5,25	1 <sup>er</sup> juin 2034	2 000	2 820	2 533	Authority of British					
Province de Québec	5,75	1 <sup>er</sup> déc. 2036	4 915	7 582	6 832	Columbia	2,50	19 avril 2026	822	891	823
Province de Québec	5,00	1 <sup>er</sup> déc. 2038	1 265	1 854	1 600	Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	77	83	77
Province de Québec	5,00	1 <sup>er</sup> déc. 2041	1 350	2 033	1 746	Région de Peel	5,10	29 juin 2040	550	795	694
Province de Québec	4,25	1 <sup>er</sup> déc. 2043	400	556	473	Région de Peel	3,85	30 oct. 2042	900	1 129	989
Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2045	700	884	929	Municipalité régionale de					
Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2048	1 038	1 332	1 174	Halton	4,05	11 oct. 2041	300	385	336
Province de Québec	3,10	1 <sup>er</sup> déc. 2051	1 285	1 569	1 598	Municipalité régionale de					
Province de la						York	2,60	15 déc. 2025	950	1 031	927
Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	2 393	2 602	2 468	Municipalité régionale de					
Province de la						York	2,50	2 juin 2026	77	83	79
Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	1 577	1 734	1 646	Municipalité régionale de					
Province de la						York	4,00	31 mai 2032	300	371	329
Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	2 334	2 654	2 521	Municipalité régionale de					
Province de la						York	4,05	1 <sup>er</sup> mai 2034	625	783	688
Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	485	517	500					19 837	17 291
Province de la											
Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	3 900	5 764	5 487	<b>De sociétés – 24,6 %</b>					
Province de la						407 International Inc.	2,59	25 mai 2032	850	897	915
Saskatchewan	4,75	1 <sup>er</sup> juin 2040	350	494	443	407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	935	1 315	1 345
Province de la						407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	1 247	1 608	1 669
Saskatchewan	3,90	2 juin 2045	300	389	332	407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	1 767	1 999	2 023
Province de la						407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	325	376	381
Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	2 056	2 227	1 814	407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	640	634	648
Province de la						Access Justice					
Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	334	400	342	Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	217	275	278
Province de la						Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	299	409	430
Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	180	210	199	AIMCo Realty					
Province de la						Investors L.P.	3,04	1 <sup>er</sup> juin 2028	805	881	843
Saskatchewan	3,75	5 mars 2054	84	112	94	AIMCo Realty					
Province de la						Investors L.P.	2,71	1 <sup>er</sup> juin 2029	1 964	2 104	1 998
Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	80	93	76	Alectra Inc.	5,30	29 avril 2041	936	1 311	1 319
				510 391	488 063	Alimentation					
						Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	4 310	4 586	4 398
<b>Municipales – 1,3 %</b>						Alimentation					
Ville de Montréal	3,00	1 <sup>er</sup> sept. 2025	831	914	837	Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	601	657	625
Ville de Montréal	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2026	223	245	223	Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	370	386	370
Ville de Montréal	4,25	1 <sup>er</sup> déc. 2032	350	442	384	Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	300	311	300
Ville de Montréal	4,10	1 <sup>er</sup> déc. 2034	375	471	399	Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	490	499	490
Ville de Montréal	3,15	1 <sup>er</sup> déc. 2036	900	1 025	898	AltaGas Ltd.	3,72	28 sept. 2021	1 410	1 447	1 454
Ville de Montréal	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2038	1 300	1 546	1 437	AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	510	520	510
Ville de Montréal	6,00	1 <sup>er</sup> juin 2043	550	894	782	AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	423	498	534
Ville d'Ottawa	4,60	14 juill. 2042	500	691	590	AltaLink, L.P.	2,98	28 nov. 2022	575	602	605
Ville d'Ottawa	3,10	27 juill. 2048	683	775	644	AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	1 905	2 652	2 620
Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	225	243	225	AltaLink, L.P.	3,99	30 juin 2042	1 347	1 616	1 637
Ville de Toronto	2,95	28 avril 2035	300	335	277	AltaLink, L.P.	4,05	21 nov. 2044	626	765	768
Ville de Toronto	3,50	2 juin 2036	1 509	1 792	1 504	Bank of America					
Ville de Toronto	5,20	1 <sup>er</sup> juin 2040	350	513	446	Corporation	3,30	24 avril 2024	5 555	5 860	5 716
Ville de Toronto	4,70	10 juin 2041	325	451	383	Banque de Montréal	2,27	11 juill. 2022	175	180	180
Ville de Toronto	3,80	13 déc. 2042	550	687	578	Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	1 070	1 135	1 088
Ville de Toronto	4,15	10 mars 2044	225	293	246	Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	1 460	1 561	1 448
Ville de Toronto	3,25	24 juin 2046	109	126	109	Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	925	971	920
Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	600	683	600	Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	5 515	5 793	5 505
Ville de Vancouver	3,70	18 oct. 2052	1 145	1 478	1 227	Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	750	765	750
Ville de Winnipeg	4,10	1 <sup>er</sup> juin 2045	42	54	48	La Banque de					
Ville de Winnipeg	4,30	15 nov. 2051	450	628	512	Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	123	125	120
						La Banque de					
						Nouvelle-Écosse	2,36	8 nov. 2022	250	259	259

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



# Subventions gouvernementales (suite)

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 24,6 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 24,6 % (suite)</b>					
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 <sup>er</sup> mai 2023	1 268	1 316	1 288	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	380	430	399
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	356	375	362	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 368	2 571	2 414
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	4 554	4 911	4 614	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	1 013	1 053	1 047
Bell Canada	3,00	3 oct. 2022	2 576	2 679	2 642	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	566	550
Bell Canada	3,35	22 mars 2023	595	625	628	Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	804	848	850
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	666	720	656	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	550	550	564
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	425	451	443	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	551	551	551
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	650	665	649	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	969	949
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	192	254	267	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	429	545	532
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	441	523	575	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	4 466	5 848	5 776
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	2 248	2 540	2 488	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	955	975	964
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	1 350	1 333	1 412	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	300	309	300
BMW Canada Inc.	2,22	20 déc. 2021	125	126	127	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	1 397	1 446	1 389
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86	1 <sup>er</sup> sept. 2032	1 360	1 371	1 360	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 192	1 253	1 205
Brookfield Renewable Partners L.P.	4,25	15 janv. 2029	982	1 138	1 146	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	187	187	187
Brookfield Renewable Partners L.P.	3,33	13 août 2050	222	217	222	Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 069	2 045
Caisse centrale Desjardins	2,39	25 août 2022	1 195	1 234	1 236	Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	3 729	3 891	3 871
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	1 002	1 067	1 068	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	2 291	2 369	2 331
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	1 401	1 469	1 401	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	592	565
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	1 385	1 460	1 456	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	245	301	310
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	8 190	8 428	8 169	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	2 065	2 259	2 375
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	1 582	1 635	1 581	Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	618	627
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	1 570	1 653	1 609	Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	1 883	2 004	2 030
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	605	636	606	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 475	1 507
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	680	689	680	Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	2 012	2 085
Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	2 000	2 106	2 069	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	598	665	670
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	350	351	347	Epcor Utilities Inc.	1,30	19 mai 2023	287	291	287
Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	1 828	1 839	1 829	Epcor Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 965	1 949
Central 1 Credit Union	3,06	14 oct. 2026	871	881	881	Epcor Utilities Inc. Federated	3,95	26 nov. 2048	840	1 019	1 055
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	139	201	205	Co-opératives Ltd.	3,92	17 juin 2025	1 479	1 571	1 538
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,90	5 juill. 2023	697	758	761	Fédération des caisses Desjardins du Québec	2,86	26 mai 2030	1 013	1 063	1 013
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	500	537	501	Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	963	940
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	1 870	2 012	1 932	Ford Credit Canada Limited	0,89	15 avril 2023	303	303	303
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85	21 mai 2027	1 666	1 750	1 666	Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	515	515	515
						Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	494	493	494
						FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 073	2 095
						FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 366	3 314
						FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	328	453	459
						FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	896	891
						FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	752	753

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Subventions gouvernementales (suite)

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 24,6 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 24,6 % (suite)</b>					
Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	299	290	Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	549	588	544
Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	110	112	110	Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 596	1 549
Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	140	144	140	Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 635	1 632
Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	449	478	485	Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	317	345
Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	590	590	590	John Deere Financial Inc.	2,99	14 janv. 2022	360	370	371
Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	1 410	1 442	1 441	John Deere Financial Inc.	1,34	8 sept. 2027	520	517	520
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	410	438	410	Banque Laurentienne du Canada	3,00	12 sept. 2022	536	552	551
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avril 2029	550	591	595	Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	398	417	418
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	575	818	841	Liberty Utilities Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	1 840	1 817	1 843
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	124	179	185	Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 714	1 701
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	335	472	485	Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 705	1 667
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	957	974	Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	380	454	461
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	840	1 048	1 111	Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 109	2 035
Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	610	632	610	Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	483	646	675
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 205	2 086	Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	566	756	789
Great-West Lifeco Inc.	2,98	8 juill. 2050	833	812	828	Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	999	1 303	1 297
H&R REIT	2,92	6 mai 2022	229	230	231	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	2 592	2 702	2 686
H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	141	143	143	Banque Manuvie du Canada	1,50	25 juin 2025	1 096	1 113	1 096
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 123	1 132	Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	2 187	2 298	2 201
Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	936	963	979	Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	1 929	1 983	1 928
Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	935	954	1 019	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	1 000	1 039	1 019
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	180	181	180	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	600	723	760
Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 314	2 262	MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	197	199	197
Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	650	647	650	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	848	971	1 056
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	129	170	173	Metropolitan Life Insurance Company	1,01	27 sept. 2022	1 953	1 964	1 894
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	2 892	2 960	2 917	Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avril 2030	1 560	1 733	1 631
Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 467	7 746	7 441	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	539	543	572
Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	260	277	277	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	598	624	598
Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	1 000	810	834	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	613	593
Husky Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	621	595	603	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	1 050	1 061	1 050
Hydro One Inc.	0,71	16 janv. 2023	21	21	21	Banque Nationale du Canada	3,18	1 <sup>er</sup> févr. 2028	2 465	2 567	2 457
Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41	NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	576	662	684
Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 114	4 397	North West Redwater Partnership	2,10	23 févr. 2022	1 351	1 369	1 373
Hydro One Inc.	6,93	1 <sup>er</sup> juin 2032	1 403	2 090	2 135	North West Redwater Partnership	2,80	1 <sup>er</sup> juin 2027	200	210	209
Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 260	1 245						
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	421	407						
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	1 519	1 762	1 687						
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	950	1 105	1 048						
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	2 750	3 984	3 788						
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	715	658						
Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360						
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	689	590						
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 408	2 061						
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 252	2 041						
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	463	450						
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	735	716						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Subventions gouvernementales (suite)

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 24,6 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 24,6 % (suite)</b>					
North West Redwater Partnership	4,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	5 052	5 807	5 632	Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	104	104	104
North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 744	1 822	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 <sup>er</sup> oct. 2035	693	681	692
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	1 073	1 045	La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	95	121	122
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	100	138	146	Suncor Énergie Inc.	3,10	26 nov. 2021	898	916	920
Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	407	475	449	Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	350	404	349
Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 <sup>er</sup> juin 2023	285	294	286	Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	1 773	1 863	1 798
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	785	852	841	Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	125	133	126
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 <sup>er</sup> févr. 2030	1 810	1 895	1 817	Telus Corporation	3,35	15 mars 2023	3 013	3 164	3 106
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	642	685	763	Telus Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 486	1 579	1 507
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	886	940	887	Telus Corporation	2,35	27 janv. 2028	250	258	249
Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 874	1 831	Telus Corporation	3,63	1 <sup>er</sup> mars 2028	2 630	2 930	2 768
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	255	253	Telus Corporation	3,30	2 mai 2029	1 134	1 242	1 158
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	240	240	Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	899	1 002	1 098
Reliance L.P.	2,68	1 <sup>er</sup> déc. 2027	225	230	225	Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	2 103	2 476	2 435
Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 235	1 275	1 260	Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	1 110	1 165	1 214
Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	390	404	399	Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	2 473	2 556	2 473
Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	790	774	791	La Banque Toronto-Dominion	0,82	28 juin 2023	532	536	524
Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	451	491	493	La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	5 270	5 440	5 096
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	301	334	300	La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	3 213	3 413	3 209
Rogers Communications Inc.	3,25	1 <sup>er</sup> mai 2029	747	815	777	La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	1 040	1 076	1 040
Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	400	572	604	La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	1 551	1 653	1 530
Banque Royale du Canada	2,36	5 déc. 2022	58	60	60	La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	1 913	2 041	1 913
Banque Royale du Canada	2,61	1 <sup>er</sup> nov. 2024	490	519	491	La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	2 732	3 184	2 971
Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	3 680	3 882	3 615	La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 030	2 188	2 008
Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	7 195	7 532	7 234	Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	1 248	1 424	1 396
Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	2 120	2 235	2 145	Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	923	965	923
Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	1 440	1 470	1 440	TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	2 182	2 317	2 303
Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	615	664	624	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	3 916	4 320	3 978
Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	220	228	220	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	815	882	869
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	613	645	634	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	510	538	515
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	1 621	1 677	1 668	TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	6 246	6 808	6 936
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	482	500	510	TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	935	911	911
SNC-Lavalin Innisfree	6,63	30 juin 2044	79	113	115	Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	2 095	2 840	2 794
McGill Finance Inc.	3,25	23 nov. 2028	700	806	699	Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	1 370	1 686	1 646
South Coast Transportation Authority						Vancouver International Airport	1,76	20 sept. 2030	225	223	225
						Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	480	465	480
						Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	1 155	1 171	1 171
						Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	2 107	2 187	2 103
						VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	2 935	3 090	3 021
						VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	1 305	1 370	1 331

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Subventions gouvernementales (suite)

## Annexe I du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 24,6 % (suite)</b>					
VW Credit Canada Inc.	1,50	23 sept. 2025	530	527	525
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	2 050	2 168	2 103
Wells Fargo & Company	2,57	1 <sup>er</sup> mai 2026	2 578	2 677	2 578
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	4 935	5 230	5 036
Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	2 805	2 897	2 778
			367 313	359 187	
<b>Total des placements à revenu fixe – 69,6 %</b>			<b>1 040 766</b>	<b>1 005 036</b>	

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Actions – 4,5 %</b>			
Alimentation Couche-Tard Inc.	35 206	1 442	1 134
ATCO Ltd.	23 900	885	873
Banque de Montréal	1 602 820	34 469	34 776
Brookfield Asset Management Inc.	30 182	1 193	1 348
CAE Inc.	22 100	502	469
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	12 507	1 653	1 220
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	4 360	1 734	1 093
CCL Industries Inc.	22 715	1 152	1 212
Groupe CGI inc.	14 617	1 206	1 443
Constellation Software Inc.	961	1 342	1 425
Dollarama Inc.	22 800	1 045	1 000
Empire Company Limited	27 863	1 012	883
Intact Corporation financière	8 074	1 109	798
Les Compagnies Loblaw limitée	15 993	1 060	975
Metro Inc.	26 610	1 651	1 427
Banque Nationale du Canada	18 925	1 208	1 028
OpenText Corporation	23 500	1 148	1 315
Québecor inc.	32 300	997	939
Restaurant Brands International Inc.	13 300	920	1 030
Ritchie Brothers Auctioneers	6 559	529	277
Rogers Communications Inc.	11 200	605	625
Banque Royale du Canada	17 400	1 619	1 476
Saputo inc.	9 771	317	397
Shaw Communications Inc.	26 600	583	601
Telus Corporation	29 446	670	675
Thomson Reuters Corporation	12 300	1 272	1 171
Groupe TMX limitée	10 500	1 357	1 378
Toromont Industries Ltd.	20 896	1 731	1 094
La Banque Toronto-Dominion	24 694	1 450	1 507
Waste Connections, Inc.	7 100	937	913
Winpak Ltd.	22 600	929	1 019
	<b>67 727</b>	<b>65 521</b>	

<b>Fonds négociés en bourse – 25,8 %</b>			
FINB BMO MSCI EAFE	3 521 840	60 855	63 402
FINB BMO MSCI marchés émergents	730 690	15 688	13 805
FINB BMO S&P 500	1 307 200	62 667	48 444
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	599 646	16 466	15 118
iShares Core S&P U.S. ETF	3 840 601	125 700	97 395
iShares Global Infrastructure Index ETF	939 723	22 591	25 148
iShares Global Real Estate Index ETF	808 019	20 831	25 641
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	2 123 581	61 053	62 436
	<b>385 851</b>	<b>351 389</b>	

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Fonds négociés en bourse – 25,8 % (suite)</b>			
<b>Total des actions – 30,3 %</b>		<b>453 578</b>	<b>416 910</b>
<b>Total des placements – 99,9 %</b>	<b>1 494 344</b>	<b>1 421 946</b>	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,1 %</b>	<b>1 734</b>	<b>1 734</b>	
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>	<b>1 496 078</b>	<b>1 423 680</b>	
<b>Total de la répartition des placements</b>			
Plan II		858	816
Plan traditionnel		9 855	9 377
Régime d'épargne collectif		66 555	63 331
Régime Avantage CST	1 268 089	1 206 653	
Régime d'épargne familial	145 450	138 403	
Régime d'épargne individuel	3 537	3 366	
	<b>1 494 344</b>	<b>1 421 946</b>	

<b>Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Plan II		1	1
Plan traditionnel		11	11
Régime d'épargne collectif		77	77
Régime Avantage CST	1 472	1 472	
Régime d'épargne familial	169	169	
Régime d'épargne individuel	4	4	
	<b>1 734</b>	<b>1 734</b>	

# Droits au remboursement des frais de souscription

## Annexe II du Tableau complémentaire I

### Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

#### Conventions achetées avant le 2 octobre 2007

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>					
<b>Provinciales – 0,1 %</b>					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	123	147	146
				147	146
<b>De sociétés – 29,6 %</b>					
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	257	266	257
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	171	245	235
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	518	828	800
Apple Inc.	2,51	19 août 2024	269	285	269
AT&T Inc.	4,85	25 mai 2047	1 097	1 211	1 091
Banque de Montréal	4,30	26 nov. 2080	344	347	344
Bankers Hall L.P.	4,38	20 nov. 2023	256	268	267
Bell Canada	–	15 mai 2034	496	297	272
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	1 246	637	673
Cogeco inc.	4,93	14 févr. 2022	370	388	386
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	180	262	235
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 <sup>er</sup> avril 2050	191	221	191
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	1 149	1 257	1 082
EUROFIMA – obligations feuille d'érable	4,55	30 mars 2027	212	253	237
Société de financement GE Capital Canada	4,60	26 janv. 2022	135	140	137
Société de financement GE Capital Canada	0,87	15 févr. 2022	866	856	796
Société de financement GE Capital Canada	1,73	6 févr. 2023	147	148	141
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	404	436	387
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	1 004	1 237	1 221
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	115	160	145
Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	204	190
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	785	788	785
Honda Canada Finance Inc.	0,90	13 sept. 2021	719	720	717
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	503	535	500
Les Compagnies Loblaw limitée	–	7 juin 2027	552	450	418
Les Compagnies Loblaw limitée	–	23 nov. 2027	174	143	129
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	173	231	214
McCain Finance Limited	3,87	7 févr. 2023	737	781	737
Molson Coors International L.P.	3,44	15 juill. 2026	360	380	381
NAV Canada	7,56	1 <sup>er</sup> mars 2027	548	659	689
NAV Canada	7,40	1 <sup>er</sup> juin 2027	72	98	99
NAV Canada	3,29	30 mars 2048	160	177	144
NAV Canada	2,92	29 sept. 2051	332	344	332
North Battleford Power L.P.	4,96	31 déc. 2032	755	903	872
Nova Gas Transmission Ltd.	9,90	16 déc. 2024	109	144	167
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	916	1 141	1 056
Pembina Pipeline Corporation	3,62	3 avril 2029	46	49	46
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 <sup>er</sup> févr. 2030	392	410	392
Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	742	794	773

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 29,6 % (suite)</b>					
Plenary Properties LTAP L.P.	6,29	31 janv. 2044	828	1 202	1 051
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	564	627	564
Banque Royale du Canada	4,50	24 nov. 2080	698	717	704
Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	973	1 345	983
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	451	343	302
La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie	6,30	15 mai 2028	41	53	50
Suncor Énergie Inc.	3,10	24 mai 2029	245	252	261
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	742	856	741
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	376	395	376
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	651	680	651
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	214	278	283
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	700	772	699
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	327	417	407
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	117	153	146
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	79	83	61
University Health Network	5,64	8 déc. 2022	753	776	859
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	1 045	1 353	1 110
VW Credit Canada Inc.	1,19	27 sept. 2021	135	135	134
Walt Disney Company	2,76	7 oct. 2024	1 089	1 154	1 086
Walt Disney Company	3,06	30 mars 2027	754	816	763
				31 100	29 038
<b>Total des placements à revenu fixe – 29,7 %</b>				<b>31 247</b>	<b>29 184</b>
<b>Fonds communs d'actions – 70,1 %</b>					
Fonds d'actions mondiales CC&L			3 325 649	73 711	76 669
<b>Total des actions – 70,1 %</b>				<b>73 711</b>	<b>76 669</b>
<b>Total des placements – 99,8 %</b>				<b>104 958</b>	<b>105 853</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,2 %</b>				<b>236</b>	<b>236</b>
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>				<b>105 194</b>	<b>106 089</b>
<b>Total de la répartition des placements</b>					
Régime d'épargne collectif				15 477	14 572
Régime Avantage CST				89 481	91 281
				<b>104 958</b>	<b>105 853</b>
<b>Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
Régime d'épargne collectif				28	28
Régime Avantage CST				208	208
				<b>236</b>	<b>236</b>

# Fiducie canadienne de bourses d'études

## **Parrainé par la**

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8  
1-877-333-7377

## **Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur**

Consultants C.S.T. inc.  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8

## **Fiduciaire**

Fiducie RBC Services aux investisseurs  
155 Wellington Street West, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5V 3L3

## **Auditeur**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, bureau 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

## **Banque**

Banque Royale du Canada  
Royal Bank Plaza  
South Tower  
200 Bay Street, 10<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à [www.cst.org](http://www.cst.org).

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.